



## HONORAIRES GÉRANCE ET TRANSACTION Au 01/04/2017

<b>Honoraires de Gérance</b>	<b>7 % HT sur Sommes exigibles</b>
<b>Assurance loyer impayé</b>	<b>Réel + 1% HT sur sommes exigibles</b>
<b>Location loi de 89</b> (visite, dossier, rédaction bail et état des lieux) <b>Pour LOCATAIRE</b> (Exemple zone 2 visite, dossier, rédaction bail et état des lieux 10 € le m <sup>2</sup> +Etat lieux 3€ le m <sup>2</sup> ) <b>Pour BAILLEUR</b>	<b>Suivant décret</b> <b>identiques Honoraires locataire</b> <b>1 mois de loyer TTC</b>
	<b>Avec un minimum de</b>
<b>Location BAIL Droit Commun *</b> (Visite, dossier, rédaction bail et état des lieux)	<b>16.6667% TTC de 12 mois de loyer</b> <b>soit 2 mois de loyers TTC</b>
<b>Renouvellement Bail Droit Commun *</b>	<b>250.00 € HT      300.00 € TTC</b>
<b>Location local commercial</b> (rédaction bail & état des lieux)	<b>25 % + TVA du Loyer Annuel</b> <b>Soit 3 mois de loyers HT</b>
<b>Avenant Bail Commercial</b>	<b>A la vacation</b>
<b>Prestations particulières à la vacation Horaire</b>	<b>100.00 € HT      120.00 € TTC</b>
<b>Représentation à l'assemblée Générale</b>	<b>500.00 € HT      600.00 € TTC</b>
<b>Gestion de sinistre Assurance ou contentieux</b> <b>Frais de gestion sinistre assurance</b> <b>Frais de dossier contentieux locataire</b>	<b>300.00 € HT      360.00 € TTC</b> <b>Vacation + Frais réels</b>

## Honoraires de Transaction

**7% HT du prix de vente**

**Avec un montant minimum d'honoraires de 5 000 € HT soit 6 000 € TTC**

\* Les Honoraires sont facturés au propriétaire et au locataire.

Tarif horaire vacation 90 € HT.

Le Taux de TVA est actuellement de 20 %



# Cabinet Bossé

8, rue de RUSSIE  
BP 1719  
06012 NICE CEDEX 1  
Réception uniquement sur Rendez-vous  
Accès piéton possible par le 31 Av J. Médecin



Administration de biens

Téléphone : 04 93 85 27 01 – Fax : 04 93 82 37 47  
Courriel : [info@abyla-bosse.com](mailto:info@abyla-bosse.com)

## HONORAIRES GÉRANCE ET TRANSACTION Au 01/04/2017

Honoraires de Gérance	7 % HT sur Sommes exigibles
Assurance loyer impayé	Réel + 1% HT sur sommes exigibles
Location loi de 89 (visite, dossier, rédaction bail et état des lieux) Pour LOCATAIRE (Exemple zone 2 visite, dossier, rédaction bail et état des lieux 10 € le m <sup>2</sup> +Etat lieux 3€ le m <sup>2</sup> ) Pour BAILLEUR	Suivant décret identiques Honoraires locataire 1 mois de loyer TTC
Avec un minimum de	
Location BAIL Droit Commun *	16.6667% TTC de 12 mois de loyer soit 2 mois de loyers TTC
(Visite, dossier, rédaction bail et état des lieux)	
Renouvellement Bail Droit Commun *	250.00 € HT      300.00 € TTC
Location local commercial (rédaction bail & état des lieux)	25 % + TVA du Loyer Annuel Soit 3 mois de loyers HT
Avenant Bail Commercial	A la vacation
Prestations particulières à la vacation Horaire	100.00 € HT      120.00 € TTC
Représentation à l'assemblée Générale	500.00 € HT      600.00 € TTC
Gestion de sinistre Assurance ou contentieux	
Frais de gestion sinistre assurance	300.00 € HT      360.00 € TTC
Frais de dossier contentieux locataire	Vacation + Frais réels

## Honoraires de Transaction

7% HT du prix de vente  
Avec un montant minimum d'honoraires de 5 000 € HT soit 6 000 € TTC

\* Les Honoraires sont facturés au propriétaire et au locataire.  
Tarif horaire vacation 90 € HT.  
Le Taux de TVA est actuellement de 20 %



Membre de la Chambre de l'Immobilier FNAIM des Alpes Maritimes  
Affiliée à la caisse de garantie de l'Immobilier GALIAN, 89, rue de la Boétie 75008 PARIS  
Carte Professionnelle Gestion Syndic Transaction N°CPI 0605 2016 000 005 106 délivrée par la CCI Nice Côte d'Azur

Cabinet BOSSE SARL au capital de 8 000 Euros RCS Nice B 958 803 108 00025 – APE 6831Z

